

L'habitat dispersé des Hauts de Lavaux : entre le vignoble et les bois du Jorat, une région et un patrimoine à ne pas oublier

Autor(en): **Raymond, Denyse**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Monuments vaudois**

Band (Jahr): **10 (2020)**

PDF erstellt am: **15.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1053340>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LAVAUX-ORON

L'habitat dispersé des Hauts de Lavaux

Entre le vignoble et les bois du Jorat, une région et un patrimoine à ne pas oublier.

Denyse Raymond

Par-delà les collines du vignoble, s'étend au nord un plateau froid et sauvage, où sont des prairies, dont les foins fournissent les fumiers nécessaires aux vignes; c'est ce qu'on appelle les monts de St-Saphorin, de Villette et de Lutry, qui font partie du Jorat et sont assez peuplés.

Au début du XIX^e siècle, le Doyen Bridel présente ainsi en quelques mots les caractéristiques des communes de Savigny, de Forel et de Puidoux. Les coteaux propices à la vigne, entre le niveau du lac Léman à 370 m et la limite supérieure du vignoble vers 600 m, se complètent en effet des champs et des prés qui les surmontent directement. Ils pouvaient être cultivés depuis les villages, où chaque vigneron a pratiqué un peu d'agriculture jusqu'au début du XX^e siècle. On y trouve aussi un certain nombre de maisons paysannes dispersées. Au-delà des collines, qui culminent à 924 m à la Tour de Gourze, s'étend un paysage vallonné aux prairies parfois humides qui moutonnent jusqu'aux bois du Jorat. Avec son habitat dispersé, il a de tout temps constitué le complément agricole et forestier du vignoble.

Le Doyen Bridel continue sa description :

À une lieue au-dessus [de Lutry] commence la grande et sauvage paroisse de Savigny qui n'a point de village, mais seulement de petits hameaux et des cabanes isolées; elle occupe une portion du Jorat et offre au milieu des forêts le sol le plus ingrat et la population la plus pauvre du canton: en hiver, les neiges y sont si hautes qu'on se croirait en Sibérie¹.

PERSPECTIVE HISTORIQUE

Dès le XI^e siècle se constitue le domaine temporel de l'évêque de Lausanne. Il comprend ce qui deviendra les « Quatre paroisses de Lavaux », avec leurs églises paroissiales médiévales au bord du lac et leurs territoires s'étendant jusqu'aux bois du Jorat. Il s'agit de Lutry avec Savigny, de Villette avec Forel, de Saint-Saphorin avec Puidoux. Il faut y ajouter Corsier, qui inclut les Monts de Chardonne et les Monts-de-Corsier.

Vers 1140, les évêques remettent à des ordres religieux les coteaux encore sauvages afin qu'ils les convertissent progressivement en vignoble. Les moines n'assument pas seuls la construction des terrasses et la plantation des vignes. Ils confient les terres, contre redevances, à des cultivateurs laïcs. Ceux-ci s'occupent des vignes de grands propriétaires selon divers « contrats de vignolage » prévoyant la cession d'une partie de la récolte. Ils deviennent aussi peu à peu propriétaires de leurs propres vignes, tout en pratiquant un peu d'agriculture et d'élevage. Ils groupent leurs habitations en villages compacts et s'assemblent en « confréries », à connotation religieuse au Moyen Âge, mais qui deviennent les ancêtres des bourgeoisies qui conduiront à l'autonomie des communes viticoles au début du XIX^e siècle.



1 La Maillardoule, commune de Forel.
En 1554, le blason de la famille Maillardoz
sur la ferme du domaine agricole complétant
les vignes de Grandvaux (photo Denyse
Raymond).

En 1536, Leurs Excellences de Berne incluent ces quatre paroisses au Bailliage de Lausanne. Dès 1803, elles forment le District vaudois de Lavaux, mais sans la paroisse de Corsier, qui est rattachée au District de Vevey. Les anciennes paroisses éclatent en plusieurs communes : Savigny se sépare de Lutry en 1823. Dès 1825, la vaste paroisse de Villette devient six entités avec Grandvaux, Cully, Riex, Épesses et Forel². Saint-Saphorin, Chexbres et Puidoux deviennent indépendantes vers 1810, tout comme Corsier, Corseaux, Chardonne et Jongny en 1829.

Sur le plan ecclésiastique, la plupart des villages étaient pourvus de chapelles filiales des églises paroissiales historiques. Savigny, où un petit couvent est mentionné au XV^e siècle, forme une paroisse indépendante de Lutry seulement à la fin du XVI^e siècle. Forel, où se construit un temple aux Cornes-de-Cerf en 1869, reste intégrée à la paroisse de Savigny. Cully s'affranchit de Villette en 1766 et Grandvaux en 1837. Dès 1688, Chexbres bénéficie du ministère d'un diacre, puis se détache de Saint-Saphorin en 1734. Chardonne s'émancipe de Corsier en 1833. Actuellement, certaines de ces paroisses se trouvent de nouveau réunies au gré des restructurations de l'Église réformée du canton de Vaud³.

Le XIX^e siècle voit une amélioration des voies de communication et une ouverture au monde. Dès 1834, la nouvelle route de Lausanne à Oron passe par Savigny et Forel, où le hameau des Cornes-de-Cerf s'étoffe de nouvelles constructions et prend l'aspect d'un village. En 1902, un embranchement du chemin de fer Lausanne-Moudon atteint Savigny. Il est supprimé en 1963.

DES DÉFRICHEMENTS TARDIFS

Du lac au Jorat, Lavaux présente un terroir étagé. Chaque tranche d'altitude offre des ressources complémentaires pour une vie paysanne et vigneronne cohérente au gré des saisons. Au-dessus des vignes et de leurs célèbres terrasses, les pentes se couvrent de champs et de prés. Ils continuent au-delà des collines qui épaulent la Tour de Gourze, avec la possibilité de cultiver des céréales jusque vers 700 m. Ces zones semblent déjà défrichées au XIII^e siècle par les familles bourgeoises des localités situées dans le vignoble. Plus le terrain s'élève en direction des bois du Jorat, plus le climat devient rude. Jusque vers 900 m d'altitude, les pâturages gagnés sur la forêt fonctionnent comme estivages, ce que confirment les nombreux « chalets » et « fruitières », dans le sens de fromagerie, présents dans les lieux-dits à la lisière des bois du Jorat.

C'est là que des espaces encore libres pouvaient accueillir de nouveaux arrivants. Les grandes pestes du XIV^e siècle déciment la population, ce qui suscite des vagues d'immigration depuis les vallées alpines de la Lombardie et du Faucigny, où la population semble s'être régénérée assez rapidement. Jean-Pierre Bastian montre que la colonisation du Jorat est avant tout le fait de paysans provenant de la région de Samoëns⁴. Dans le courant du XV^e siècle, la haute vallée savoyarde du Giffre subit une pression démographique suscitant une émigration vers le nord du Léman. Ces travailleurs viennent d'abord comme ouvriers saisonniers au service des vigneron-paysans de Lavaux. Certains s'établissent comme « grangiers », c'est-à-dire métayers au service de familles du vignoble pour leurs domaines sur les

Monts. Peu à peu, ils obtiennent la jouissance de parcelles à défricher. Ils accèdent ainsi à la propriété foncière, puis au statut de bourgeois dès le début du XVI^e siècle, selon les documents d'archives.

Cette population laborieuse s'est pourtant paupérisée au cours du temps, vu la division des propriétés au gré des héritages. Certains habitants se trouvent réduits à détrousser les voyageurs. Les « brigands du Jorat » furent redoutés jusqu'au début du XVIII^e siècle⁵. Ces paysans modestes survivaient en livrant du fumier, du foin et du bois, ainsi que leur force de travail aux vigneron, « qui les tiennent comme leurs serfs » selon la réponse du pasteur à l'enquête de 1764⁶.

DES MAISONS PAYSANNES

DISPERSÉES

Les villages compacts, présents dans les textes du XIII^e siècle, existent déjà aux siècles précédents. Ils se situent dans des terroirs relativement fertiles, comme le vignoble ou les zones de cultures céréalières soumises à l'assolement triennal. Sur les terres moins favorables, mises en valeur aux siècles suivants, le paysan bâtit sa maison sur la parcelle qui lui a été « abergée », octroyée moyennant redevances, par le seigneur. Ce système, présent aussi dans les Préalpes, constitue la règle au sud du Jorat. Il s'étend aussi au nord, mais avec quelques villages et hameaux, comme Les Thioleyres, Essertes, Servion, qui relevaient de l'Abbaye de Haut-Crêt.

L'aspect des constructions de l'époque des défrichements nous échappe. Ces cabanes simples résonnent encore dans des lieux-dits comme les Carbolles, Capochon et plusieurs Casard⁷. Ces bâtiments primitifs ont disparu lors des reconstructions des siècles suivants.

Les maisons assez cossues pour avoir traversé le temps se trouvent plutôt proches des communes viticoles. Nous y découvrons plusieurs éléments architecturaux remontant au XVI^e siècle. Des encadrements de fenêtres en accolades ont pu être observés au Chalet Blanc, au sud de la commune de Savigny. Dans la commune de Forel, le bâtiment étudié vers 1990 en Vuavre tombe en ruines actuellement⁸. Par contre La Maillardoule est bien conservée. Son nom vient de la Famille Maillardoz, de Rue dans la Broye fribourgeoise. Dans le courant du XVI^e siècle, elle s'implante à Grandvaux, avec la prestigieuse maison dont la toiture domine le village. Environ 5 km au nord, un domaine agricole complète logiquement le vignoble. Les armoiries

de la famille, avec la date de 1554, figurent au-dessus des accolades de la fenêtre à meneau. Une nouvelle habitation a été ajoutée en 1836 avec les initiales du propriétaire Marc Reymond (**fig. 1**).

Peu de bâtiments datés du XVII^e siècle semblent nous être parvenus. Rares sont les fermes basses, avec un seul niveau d'habitation sous une toiture à deux pans à faible pente, à avoir conservé leur silhouette d'origine, tapie près du sol. Quelques exemples, datables jusqu'au milieu du XVIII^e siècle, subsistent plutôt en direction des bois du Jorat. Ainsi au nord des Cornes-de-Cerf, le lieu-dit « Le Casard » fait référence à une construction modeste des temps anciens, remplacée en 1754 par une ferme qui a échappé aux surélévations des siècles suivants.

Dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle et surtout pendant le XIX^e siècle, le développement de l'agriculture et de l'élevage nécessite des volumes bâtis plus importants. Selon l'essai de datation des fermes observées vers 1980 dans la commune de Forel, les trois-quarts ont été reconstruites à partir de 1750⁹. Elles ponctuent la campagne, avec leurs deux niveaux habitables, leurs toitures assez pentues aux tuiles rouges, leurs chapes ou « terpinnes » encore parfois en tavillons pour protéger leurs pignons.

Le paysage des Hauts de Lavaux présente un vallonnement de collines s'étirant du sud-ouest vers le nord-est, séparées par des combes humides. Les maisons paysannes s'implantent parallèlement aux collines pour présenter leur façade principale vers le soleil levant. En général à quelques centaines de mètres les unes des autres, elles peuvent se rapprocher un peu pour former des hameaux allongés le long des anciens chemins. Elles groupent l'habitation, la grange et l'écurie, qui se juxtaposent perpendiculairement au faite. Les maisons des Hauts de Lavaux, ainsi que celles du nord du Jorat, s'apparentent ainsi, en plus modeste, aux fermes tripartites de la campagne vaudoise.

Le logement occupe la tranche sud-ouest; le mur du pignon, peu percé, débord légèrement pour abriter du vent la façade d'entrée. Un escalier droit, parfois intérieur, le plus souvent extérieur, descend à la cave. Quelques marches mènent au corridor qui conduit vers la cuisine, située au centre entre les chambres. La belle chambre ouvre ses fenêtres vers le sud-est. Un certain nombre de fourneaux en plaques de molasse sont conservés, ainsi que des évier en pierre et des hottes de cheminées en maçonnerie soutenues par des cadres de poutres dans les cuisines. Quelques « bornes », cheminées en bois à couvercles mobiles, ont pu être observées vers 1990. Le deuxième niveau contient des pièces habitables, parfois un second logement dans un pignon transversal, issu de l'augmentation du volume des fermes au XIX^e siècle (**fig. 2**).



2 *Au Grenet, commune de Forel. La ferme basse du XVIII^e siècle a vu son logement agrandi en 1837 par un pignon transversal. La grange a été refaite vers 1960 (ACV, photo Claudine Glauser).*



3 *Au sud de Savigny, «En Brit soit Gremaudet», une petite maison paysanne inscrite au cadastre en 1846, avec au sud un appendice pour débit de vin ajouté en 1867. Au début du XX^e siècle, l'appentis au nord abrite une mécanique à battre le grain actionnée par un moteur (ACV, photo Claudine Glauser).*



4 *À la Crête, le sculpteur CT DT signe en 1838 un dessus de porte avec une étoile pour la famille Margairaz (ACV, photo Claudine Glauser).*

5 En Pra Charbon près de Savigny, la grande « carrée » de 1834, vue de l'ouest (ACV, photo Claudine Glauser).



Si l'habitation est en maçonnerie, avec des encadrements en molasse, le bois apparaît davantage dans la partie rurale. L'écurie s'insère entre le corridor et la grange-fourragère, avec une deuxième écurie symétrique pour les fermes cosues. La fourragère, avec ses portes encadrées de poutres massives, est souvent surmontée d'une grange haute, profitant de la pente à l'arrière du bâtiment. Au nord, pour protéger la cour de la bise, une petite construction perpendiculaire abrite la fontaine, l'étable à porcs, parfois la chambre à lessive. Dans la plupart des fermes, on y trouve aussi un four à pain, nécessaire vu la dispersion de l'habitat.

Les documents cadastraux mentionnent d'autres installations nécessaires à la vie paysanne : moulins, scieries, aussi les forges et les ateliers de charron pour l'entretien des attelages. Des mécaniques à battre viennent remplacer le battage des céréales au fléau. Le cadastre de la commune de Puidoux en mentionne une dizaine entre 1830 et 1880. La force motrice provenait d'un « manège » tourné par un animal si la machine se juxtaposait à la ferme. Certaines s'en éloignaient pour profiter de la force motrice d'un ruisseau, avec deux exemples repérés près du lac de Bret¹⁰. Vers 1900 apparaissent les premiers moteurs. Si quelques maisons paysannes appartenant à des vigneronnes abritent de vastes caves et exceptionnellement un pressoir, il est surprenant de découvrir la mention de nombreux débits de vin et pintes où les charretiers se désaltéraient (fig. 3)¹¹.

Quelques rares « carrées » ne contiennent que le logement. Elles se détachent de la grange-écurie ou voisinent avec une maison paysanne. Certaines restent modestes, d'autres prennent l'aspect de petites maisons de maître, comme la prestigieuse carrée de Pra-Charbon de 1834, près de

Savigny, avec son décor sculpté¹², ou La Forallaz, près des Cornes-de-Cerf, datée de 1823 avec son toit à la Mansart. Des exemples existent aussi dans la commune de Puidoux.

LE DÉCOR

Simple, à première vue austère, l'architecture paysanne des Hauts de Lavaux recèle des qualités esthétiques à déchiffrer, à découvrir pas à pas. Fonctionnelles, les maisons présentent des proportions harmonieuses et s'intègrent parfaitement au paysage. Celui-ci conserve sa qualité, malgré la présence de quelques hangars agricoles et d'immeubles locatifs près des chefs-lieux des communes. Grâce à l'emploi des matériaux locaux et au savoir-faire des artisans, la plupart des fermes ont traversé le temps en gardant leur substance architecturale, tout en évoluant selon les besoins des familles paysannes. Dans le courant du XX^e siècle, l'emploi de crépis inadaptés ou d'encadrements en ciment provoque des transformations maladroites.

Les éléments sculptés se concentrent sur la façade d'entrée de l'habitation. Une chaîne d'angle rectiligne, surmontée ou non d'un petit chapiteau, marque le mur coupe-vent. La molasse au grain fin des carrières de Nialin, au nord de Savigny, permet de tailler des encadrements soignés, le plus souvent rectilignes. Quelques linteaux délardés de la fin du XVIII^e siècle ont été repérés. L'angle du mur côté écurie sert aussi de montant à la porte d'entrée, mise en évidence par un décor particulier¹³. Une fine moulure souligne les angles des montants, une corniche surmonte le



6 À la grande « carrée » de Pra Charbon, le chef-d'œuvre du maître CT DT, pour la Famille Crot en 1834 (ACV, photo Claudine Glauser).

7 Aux Monts-de-Corsier, linteau et décor de 1807, signé du charpentier Gabriel Burki (ACV, photo Claudine Glauser).



linteau, souvent gravé de la date de la construction dans un cartouche en losange ou aux extrémités arrondies. La date se complète de groupes d'initiales, que les documents cadastraux permettent d'explicitier comme étant celles du propriétaire. Ainsi en Chaufferosse dans la commune de Forel, Jean-Abram Pauli condense son nom par I AB PL en 1808. Les lettres suivantes, IDP, se réfèrent certainement à l'artisan, mais restent mystérieuses.

Dans la première moitié du XIX^e siècle, le décor se développe entre la corniche de la porte et la tablette de la fenêtre qui la surmonte. De part et d'autre, des pilastres peuvent donner un petit air classique à ces dessus de porte. Les plus remarquables portent la signature du maître CT DT, qui conserve son anonymat dans l'état actuel des recherches. Il signe une demi-douzaine de reliefs surtout dans la commune de Forel: en 1824 ou 1834, il sculpte les armoiries de Jean-François Samuel Palaz de Riex aux Cheneveyres; en 1825, un coq pour Jacques Cossy au Marais; en 1837, un écusson vaudois pour le régent Jacques-Louis Dony au Grenet; en 1838, une étoile dans un ovale avec les initiales IG MG pour la famille Margairaz à La Crête (fig. 4); enfin en 1844, un pot de fleurs avec l'inscription « Dieu soi la garde du bâtiment à IFDC », certainement Jean-François Ducros, en Châtalet.

Le chef-d'œuvre de CT DT se trouve dans la commune de Savigny, à la prestigieuse carrée de Pra Charbon (fig. 5). En 1834, il conçoit une décoration globale du bâtiment, avec les chaînes d'angle, le bandeau et les tablettes sur consoles des fenêtres de l'étage. À une entrée du corridor, il réalise les armoiries de la Famille Crot, une ancre

et des étoiles; à l'autre bout, un étonnant bras portant une balance jaillit du mur. Les initiales DA.C renvoient à Jean-Daniel-André Crot. Ces éléments conservent une polychromie bien entretenue (fig. 6).

Rares sont les éléments peints encore lisibles, à part le coq déjà mentionné au Marais et le blason restauré à La Maillardoule. Le temps en a certainement effacé, tout comme il a érodé la molasse, rendant difficile la lecture d'une partie du décor et des dates. La pierre ne se prête pas à la taille de longues inscriptions, l'exemple du Châtalet est unique. Des linteaux servent d'enseignes, comme le verre indiquant la pinte en Brit, sur la route descendant de Savigny à Lutry, ou la roue et la hache sur l'atelier du charron de Chaufferosse¹⁴.

Dans la première moitié du XIX^e siècle, de nombreux écussons vaudois saluent le canton nouvellement indépendant. Ils apparaissent également au nord du Jorat, où des dessus de porte comparables ont été recensés¹⁵. Ces motifs décoratifs se trouvent aussi à l'intérieur, sur les fourneaux en plaques de molasse, construits parfois quelques années après la maison, avec également les initiales du propriétaire.

La partie rurale, édifiée le plus souvent en bois, présente aussi des éléments esthétiques. Les galeries-bûchers sous l'avant-toit sont fermées par des claires-voies aux barres droites ou obliques du plus bel effet. Les montants des portes des fourragères s'enflent parfois à la base d'un relief servant de boute-roue. Le linteau massif offre un espace où la date de la construction se répète, accompagné d'initiales et de motifs décoratifs. Quelques exemples de la fin du

8 Dans la commune de Puidoux, près du lac de Bret, au lieu-dit Vers-les-Cosy, maison paysanne de 1805 rénovée récemment (photo Denyse Raymond).



XVIII^e ont été entrevus. À La Tornire, au nord de Savigny, un écu porte la date de 1781. Dans la commune de Forel, au pied du Petit-Jorat, un cartouche gravé en 1774 sur le linteau donne les initiales du propriétaire Jean-Pierre Lambelet. Un bâtiment de Mau-Paccot présentait un dessus de porte de grange, actuellement déposé, avec une grande inscription de 1791. Au sud de la commune, aux Chesaudes, de part et d'autre de l'écusson vaudois, il est gravé: «Dieu soit le protecteur et le conservateur de cette maison et veuille bénir tous ceux qui l'habiteront. Faite par Jean Isaac Pache pour I François CN (Cornu) et ses fils ABD L.M. et D. Levée le 11 juin 1828». Plus à l'est, à la forge du Petit-Plâne, le charpentier Jean-Elie Mercanton lève le 30 juin 1832 la charpente de la maison du maréchal Jean-Louis Parisod. En effet, il importait que le bâtiment soit couvert en début d'été, afin de pouvoir abriter les récoltes de foin et de céréales. Jean-Elie Mercanton signe aussi un bâtiment en 1824 à La Brelaz sur Savigny. Vers le lac de Bret, un maître inconnu lève aussi une charpente en juin 1805, tout comme Gabriel Burki aux Monts-de-Corsier en 1807 (**fig. 7**). Le linteau, avec l'inscription gravée et peinte dans un cartouche, est complété d'une planche verticale décorée, motif présent aussi dans la commune de Puidoux¹⁶.

Au nord du Jorat, l'épigraphie et le décor des linteaux des fourragères se développent dès la fin du XVIII^e siècle, dans le prolongement de la Broye vaudoise et fribourgeoise. Des exemples spectaculaires ont été observés par Daniel Glauser dans les communes d'Essertes et de Servion¹⁷. Aux formules de bénédictions s'ajoute parfois le prix des denrées essentielles comme le froment et le vin.

Des propriétaires indiquent leur année de naissance, celles de leurs enfants et même des petits-enfants. En 1805 à Essertes, une grande envolée patriotique célèbre la liberté incarnée par Guillaume Tell. Plus modestement, près de Savigny en 1843, l'emblème de la Confédération helvétique se substitue à l'habituel écusson vaudois¹⁸.

Toutes les maisons des Hauts de Lavaux bruissent encore d'une vie paysanne modeste, intégrée à son terroir. Lors des recensements architecturaux, vers 1980-1990¹⁹, la plupart des domaines étaient cultivés par des familles présentes depuis des générations, dépositaires d'une tradition orale, d'un savoir-faire et d'un savoir-être qu'ils communiquaient avec plaisir et générosité. Dès 2000, avec le changement de génération, les normes technocratiques, les pressions politiques et économiques, le nombre de paysans actifs se réduit. Ils soignent de vastes surfaces, avec des maisons habitées par des retraités ou des gens travaillant ailleurs, mais attachés à la région.

Les bâtiments ont traversé les siècles en s'adaptant progressivement. Leur volume important leur permet de rester utiles, parfois complétés de dépendances rurales modernes. Les logements sont prêts à accueillir des habitants qui savent s'adapter à l'esprit de la maison. Les abandons et les ruines, dont malheureusement quelques exemples attristent le paysage, doivent être évités par des rénovations réfléchies, sans rigidités réglementaires. Des exemples existent, comme la ferme de 1805 «Vers les Cossy» près du lac de Bret²⁰ (**fig. 8**).

NOTES

- ¹ Philippe BRIDEL, *Essai statistique sur le Canton de Vaud*, Genève 1978, pp. 106 et 109.
- ² Par un retour en arrière de l'Histoire, les cinq premières communes se regroupent en 2011 pour former Bourg-en-Lavaux.
- ³ Eugène MOTTAZ, *Dictionnaire historique du canton de Vaud*, t. I et II, Lausanne 1982. Informations dans les rubriques des communes concernées.
- ⁴ Jean-Pierre BASTIAN, *Une immigration alpine à Lavaux aux XV^e et XVI^e siècles*, Lausanne 2012 (BHV 137), pp. 20-29 et dès p. 75.
- ⁵ MOTTAZ II (cf. note 3), p. 5; Lionel DORTHE, *Brigands et criminels d'habitude: justice et répression à Lausanne, 1475-1550*, Lausanne 2015 (BHV 142).
- ⁶ BASTIAN 2012 (cf. note 4), p. 146.
- ⁷ Maurice BOSSARD & Jean-Pierre CHAVAN, *Nos lieux dits*, Lausanne 1986, pp. 216-218.
- ⁸ Denyse RAYMOND, *Les maisons rurales du canton de Vaud, tome 2, Préalpes, Chablais, Lavaux*, Bâle 2002, p. 150.
- ⁹ Claude CANTINI, *L'histoire de Forel en Lavaux, des origines à la fin du dix-neuvième siècle*, Cully 1985, pp. 81-96.
- ¹⁰ RAYMOND 2002 (cf. note 8), p. 363.
- ¹¹ *Ibid.*, pp. 156-161.
- ¹² *Ibid.*, p. 148.
- ¹³ Denyse RAYMOND & Daniel GLAUSER, « Sur bois et sur molasse, messages, d'entrée. Les maisons paysannes autour du Jorat et leur décor », *A+A 2*, 2006, pp. 35-40.
- ¹⁴ RAYMOND 2002 (cf. note 8), pp. 160 et 363.
- ¹⁵ Daniel GLAUSER, *Les maisons rurales du canton de Vaud, tome 4, du Gros-de-Vaud à la Broye*, Bâle 2003, pp. 320-321.
- ¹⁶ RAYMOND 2002 (cf. note 8), pp. 154-156.
- ¹⁷ GLAUSER 2003 (cf. note 15), pp. 340-344.
- ¹⁸ RAYMOND & GLAUSER 2006 (cf. note 13), p. 37.
- ¹⁹ Recensement architectural du canton de Vaud, Puidoux: J.-D. Urech 1981-1983, complété D. Raymond 1996; Forel: D. Raymond, P. Kermarec 1986-1987; Savigny: D. Raymond, D. Glauser 1992.
- ²⁰ Une vue du début du XX^e siècle est publiée dans *L'Encyclopédie illustrée du pays de Vaud, volume 11, La vie quotidienne II, maisons, fêtes, sport, langage*, Lausanne 1984, p. 11.